
LA CR IX

DE SAINT-GILLES

N° 144 - Novembre 2015

« Vous tous, marchez sous la croix et criez : "Toulouse"
C'est pour la croix que nous avons tout laissé,
pour que Toulouse soit toujours protégée du Ciel »

Raymond de Saint-Gilles

Sens de la mort

Le concile de Trente enseigne, dans son décret sur le péché originel, qu'Adam, en transgressant le commandement divin, s'est attiré la mort dont Dieu l'avait menacé, et qu'il a transmis la mort à tout le genre humain.

Bien entendu, même si la mort est, dans l'ordre actuel du salut, une conséquence du péché originel, l'homme, étant composé de diverses parties, est mortel par nature. Dieu l'avait orné, au paradis terrestre, du don préternaturel de l'immortalité corporelle. Ce don, comme les autres dons préternaturels, accompagnait gratuitement le don de la grâce sanctifiante comme l'écrin entoure le diamant. Dans un de ses commentaires sur la Genèse, saint Augustin explique que ce don d'immortalité doit être entendu comme la possibilité de ne pas mourir et non pas comme l'impossibilité de mourir.

Ainsi, la mort est à la fois naturelle parce qu'elle répond à la structure de l'homme et à la fois « surnaturelle », comme conséquence du péché d'Adam. Dit autrement, Dieu avait, par le don d'immortalité, suspendu la loi naturelle de la mort, retrouvée par la perte de la grâce sanctifiante.

Quel est le sens de la mort ? Pour l'humanité en général, c'est un châtement du péché originel. Pour l'homme justifié, la mort perd le caractère de châtement et devient une simple suite du péché. Pour Notre-Seigneur et pour Notre-Dame, en raison de leur exemption du péché originel, la mort n'a été ni un châtement ni une suite du péché, mais, étant donnée la caractéristique de la nature humaine, la mort fut pour eux une chose

purement naturelle. Tous les hommes, à la fois par nature et parce qu'ils sont atteints du péché originel, sont soumis à la loi universelle de la mort. Cependant, en vertu d'un privilège particulier, certains hommes ont pu demeurer à l'abri de la mort : la Sainte Écriture rapporte d'Hénoch qu'il fut enlevé, sans connaître la mort et d'Elie qu'il fut emporté au ciel dans un tourbillon.

Enfin, il faut rappeler l'importance de la mort : avec son arrivée cessent le temps du mérite et du démérite ainsi que la possibilité de la conversion. C'est une doctrine fondamentale de la Sainte Écriture que la rémunération dans l'autre vie se règle sur le mérite ou le démérite de la vie terrestre. Selon Mat. 25, 34 et suivants, le Souverain Juge fait dépendre sa sentence de l'accomplissement ou de l'omission des bonnes œuvres sur la terre. Le mauvais riche et le pauvre Lazare sont séparés l'un de l'autre dans l'éternité par un abîme infranchissable (Luc 16, 26). Le temps de la vie terrestre est le « jour », le temps du travail ; le temps après la mort est « la nuit, dans laquelle personne ne peut travailler » (Jean 9, 4). Saint Paul enseigne : « chacun recevra le salaire de ce qu'il aura mérité avec son corps, soit en bien soit en mal » (II Cor. 5, 10) et il exhorte, pour cette raison, à faire du bien, « pendant que nous en avons le temps » (Gal. 6, 10).

L'homme est donc obligé d'employer le temps de sa vie terrestre à gagner la vie éternelle.

Abbé Joël Malassagne

PADRE PIO ENCOURAGE À PRIER POUR LES ÂMES DU PURGATOIRE.

Il avait l'habitude de recommander à ses fils spirituels la dévotion aux âmes du purgatoire. Il suggérait de prier souvent pour les esprits trépassés qui se trouvent encore dans un état de purification et de leur demander des grâces et des faveurs. Il disait que puisqu'ils se trouvaient dans une condition de souffrances en attente de la béatitude, ils appréciaient grandement l'aide des prières des vivants et qu'ils se souviendraient avec une grande sollicitude de leurs bienfaiteurs. Le père était très lié aux trépassés. Sur sa table de nuit, il conservait les photos de ses amis et parents défunts. Lorsqu'il parlait d'eux, il ne les traitait pas comme des personnes lointaines, mais vivantes et présentes.

Parfois, quand il était seul dans sa cellule, il parlait avec les morts à haute voix, comme s'il les voyait. En réalité, il les voyait vraiment. Les religieux qui vécurent à ses côtés ont raconté qu'il leur disait souvent avoir reçu la visite de personnes décédées qui lui demandaient des prières. Tout ce monde de l'au-delà était, pour Padre Pio, une réalité concrète. Les personnes qui meurent et passent dans l'au-delà ne perdent pas leur identité. Elles parviennent à la perfection de ce qu'elles sont. Elles entrent dans une dimension privée des limitations imposées par la matière, par la contingence de notre condition. Mais leur personnalité, leur âme, leur intelligence, les valeurs spirituelles absolues dans lesquelles elles ont cru en ce monde, leurs liens affectifs et leurs sentiments, ne changent pas : tout est clarifié, purifié et amplifié par la vérité totale dans laquelle elles se trouvent désormais.

Tout ceci est la "communion des saints" que nous professons dans le "credo", chaque dimanche à la messe. La communion des saints signifie que tous les fidèles, ne formant qu'un seul corps en Jésus-Christ, profitent de tout le bien qui est et qui se fait dans ce corps, à savoir dans l'Église universelle. Les saints du paradis et les âmes du purgatoire font partie, eux aussi, de la communion des saints, car liés entre eux et avec nous par la charité, les premiers reçoivent nos prières et les seconds nos suffrages, et tous intercèdent pour nous auprès de Dieu. Les hommes et les femmes vivant sur la terre, les âmes du purgatoire et les saints du paradis forment le même corps dans le Christ et participent à tout le bien qui se fait dans ce corps. Padre Pio enseignait, avec la plus grande simplicité unie toutefois à un sens très concret des

choses, à vivre la vérité du corps mystique. Il priait et il souffrait pour aider spirituellement les personnes vivant en ce monde, mais aussi celles qui se trouvaient au purgatoire. Il s'était offert en victime pour sauver les pécheurs et pour libérer les âmes du purgatoire de leur prison.

« Depuis longtemps je sens un besoin en moi : m'offrir au Seigneur comme victime pour les pauvres pécheurs et pour les âmes du purgatoire. Ce désir n'a cessé de grandir toujours davantage en mon cœur, si bien qu'il est devenu, dirais-je, une forte passion. J'ai fait plusieurs fois cette offrande au Seigneur, le conjurant de vouloir déverser sur moi les châtiments qui sont préparés pour les pécheurs et pour les âmes du purgatoire, même en les centuplant sur moi pourvu qu'Il convertisse et sauve les pécheurs et admette bien vite au paradis les âmes du purgatoire. Mais je voudrais faire cette offrande au Seigneur pour lui obéir, car il me semble que c'est précisément Jésus qui le veut. »

CLÉONICE MORCALDI nous a également laissé ce témoignage : « Un jour, en confession, je dis au Père : "Je remets entre vos mains toutes mes prières : servez-vous pour les âmes du purgatoire que vous connaissez". Padre Pio me répondit : "Pourquoi ne penses-tu pas à ton papa ?" Il y avait 8 ans que mon père était mort et, inquiète, je lui demandai : "Il est encore au purgatoire ?" Voyant ma douleur, Padre Pio regretta presque de m'avoir dit cette phrase, mais il me répondit tout de même : "OUI". "Quelles prières dois-je faire pour l'en sortir ?" Lui demandai-je. "Toute prière est bonne, me dit-il. Le chapelet, le chemin de croix, des actes de charité envers son prochain et même la méditation". Je commençai à prier pour mon papa, pour qui je n'avais plus prié depuis longtemps. Nous étions presque à Pâques. Le jour de Pâques, j'allai me confesser au père et lui demandai : "Père, mon papa souffre-t-il beaucoup au purgatoire ?" - "Mais qui t'a dit qu'il était au purgatoire ?", me dit-il. - "Mais, c'est vous qui me l'avez dit", répondis-je. - "Ah, oui", me dit-il, maintenant je te dis qu'il n'y est plus. Samedi saint, quand Jésus est ressuscité, il est parti avec lui au ciel." Le Padre Pio conseillait de demander la grâce de **passer de notre lit de mort au paradis.**

- "Comment dois-je faire le purgatoire, ici sur la terre, pour aller tout de suite au ciel ? (Cléonice)

- "En acceptant tout des mains de Dieu. En lui offrant tout avec amour et action de grâces. »

ÉPHÉMÉRIDES DE NOVEMBRE 2015

	Notre-Dame du Férétra TOULOUSE	Prieuré St Dominique GRAGNAGUE	École St Jean Bosco TOULOUSE	Chapelle du Sacré-Cœur CASTRES
dimanche 1^{er} novembre Fête de tous les Saints	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée			10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée
lundi 2 novembre Commémoration de tous les fidèles défunts	17h30 : confessions 18h30 : messe basse de requiem	7h00 deux messes basses de requiem 11h00 deux messes basses de requiem		18h00 : messe basse de requiem
mardi 3 novembre de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			
mercredi 4 novembre St Charles Borromée, évêque	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			
jeudi 5 novembre de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		17h00 : messe basse	
vendredi 6 novembre de la férie <i>1^{er} vendredi du mois</i>	17h30 : Heure Sainte et confessions 18h30 : messe basse		11h15 : messe basse	18h00 : messe basse
samedi 7 novembre de la Sainte Vierge <i>1^{er} samedi du mois</i>	15h00 : permanence du prêtre (abbé Fernandez) 17h00 : office du Rosaire 17h30 : messe basse			17h30 : confessions 18h00 : messe basse
dimanche 8 novembre 24 ^{ème} dimanche après la Pentecôte (5 ^{ème} ap. l'Épiphanie)	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée			10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée
lundi 9 novembre Dédicace de l'Archibasilique du Très Saint Sauveur	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		7h15 : messe basse	
mardi 10 novembre St André Avellin, confesseur	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		11h15 : messe basse	
mercredi 11 novembre St Martin, Apôtre des Gaules, évêque et confesseur	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			
jeudi 12 novembre St Martin 1 ^{er} , pape et martyr	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		17h00 : messe basse	
vendredi 13 novembre St Didace, confesseur	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		11h15 : messe basse	
samedi 14 novembre St Josaphat, évêque et martyr	15h00 : permanence du prêtre (abbé Malassagne) 18h30 : messe basse			
dimanche 15 novembre 25 ^{ème} dimanche après la Pentecôte (6 ^{ème} ap. l'Épiphanie)	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée			10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée
lundi 16 novembre Ste Gertrude, vierge	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		7h15 : messe basse	
mardi 17 novembre St Grégoire le Thaumaturge, évêque et confesseur	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		11h15 : messe basse	
mercredi 18 novembre Dédicace des Basiliques St Pierre et St Paul	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			
jeudi 19 novembre Ste Elisabeth de Hongrie, veuve	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		17h00 : messe basse	
vendredi 20 novembre St Félix de Valois, confesseur	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		11h15 : messe basse	
samedi 21 novembre Présentation de la T.S. Vierge Marie	15h00 : permanence du prêtre (abbé Fernandez) 18h30 : messe basse			

dimanche 22 novembre Dernier Dimanche après la Pentecôte	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée			10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée
lundi 23 novembre St Clément 1 ^{er} , pape et martyr	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		7h15 : messe basse	
mardi 24 novembre St Jean de la Croix, confesseur et docteur	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		11h15 : messe basse	
mercredi 25 novembre Ste Catherine d'Alexandrie, vierge et martyre	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			
jeudi 26 novembre St Silvestre, Abbé	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		17h00 : messe basse	
vendredi 27 novembre de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		11h15 : messe basse	
samedi 28 novembre de la Sainte Vierge	15h00 : permanence du prêtre (abbé Malassagne) 18h30 : messe basse			
dimanche 29 novembre Premier Dimanche de l'Avent	8h00 : messe basse 10h30 : grand'Messe chantée		10h00 : messe chantée	10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée
lundi 30 novembre St André, apôtre	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			
mardi 1^{er} décembre de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		11h15 : messe basse	
mercredi 2 décembre Ste Bibiane, vierge et martyre	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			
jeudi 3 décembre St François-Xavier, confesseur	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		17h00 : messe basse	
vendredi 4 décembre St Pierre Chrysologue, évêque <i>1^{er} vendredi du mois</i>	17h30 : Heure Sainte et confessions 18h30 : messe basse		11h15 : messe basse	18h00 : messe basse
samedi 5 décembre de la férie <i>1^{er} samedi du mois</i>	15h00 : permanence du prêtre (abbé Fernandez) 17h00 : office du Rosaire 17h30 : messe basse			17h30 : confessions 18h00 : messe basse
dimanche 6 décembre Deuxième Dimanche de l'Avent	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée			10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée

Mardi 17 novembre à 20h00 à l'école Saint-Jean Bosco :

Conférence E.C.T. sur la tragédie des harkis par M. Achour Baali, membre du Haut Conseil des Rapatriés.

Samedi 28 novembre au prieuré :

Récollecion de l'Avent pour les tertiaires de la FSSPX de 10h00 à 16h00. Inscription auprès de M. l'Abbé FERNANDEZ (06.52.87.49.86)

Carnet paroissial

Baptême : M. Nicolas N'Guyen le 18 octobre à Castres.

Sépultures : M. Jacques ROLLAIN, 91 ans, le 29 septembre à Sana.

Mme Micheline LE BIHAN, décédée le 22 août à 88 ans.

**Dimanche 29 novembre à l'école Saint-Jean Bosco :
Marché de Noël**

10h00 : messe chantée

11h00 : ouverture des stands

12h30 : déjeuner servi sur inscription (05.61.57.32.50)

19h00 : fermeture des stands

Prieuré saint Dominique
2245 av. des Platanes
31380 GRAGNAGUE
tél. : 05 61 74 27 93

Chapelle N.D. du Férétra
Place saint Roch
31400 TOULOUSE
tél. : 05 61 55 42 88

Chapelle du Sacré-Cœur
24 rue Mahuziès
81100 CASTRES
tél. : 05 63 72 15 66

École Saint-Jean Bosco
14 rue des Artistes
31200 TOULOUSE
tél. : 05 61 57 32 50